

VERS UNE AMÉLIORATION DES CONFESSIONS PASCALES

Cette note est le récit d'une expérience qui pose plus de questions qu'elle n'en résout. Pourquoi n'amorcerait-elle pas un dialogue ?

Le ministère de la pénitence, à la veille des grandes fêtes et surtout durant la Semaine Sainte, est toujours pour les prêtres un problème difficile à résoudre. Fort de cette constatation le curé de la paroisse de X, ville de dix mille habitants, assez « traditionnelle » en matière de pratique religieuse, réunit le lundi de la Passion les vicaires et le prédicateur de la quinzaine pascalle. Il s'agissait d'examiner ensemble quelle attitude prendre vis-à-vis des « paschatins », c'est-à-dire de ceux qui ne demandent l'absolution que pour accomplir leur devoir pascal.

L'opinion fut unanime : à tous ce ministère pesait, et pour plusieurs raisons. Surcroît de fatigue dans une semaine chargée ; tension due à l'urgence de « ne pas traîner », sinon d'aller vite, imposée par le nombre de pénitents (20 % au moins des absolutions données dans cette ville le sont à des ruraux des paroisses voisines) ; enfin, et surtout, apparente inutilité de ce travail : on peut d'autant moins éveiller la volonté de conversion, signe le plus manifeste d'une vraie contrition, que l'ensemble des pénitents en cause n'ont qu'une conception assez enfantine de la vie chrétienne quasiment réduite au culte et à une vague moralité.

Il fallait donc, si l'on voulait donner à ce ministère le soin voulu, d'une part, modifier le rythme de l'audition des pénitents et, d'autre part, provoquer une réflexion préalable à la confession.

On décida donc que :

1. Les confesseurs prendraient avec chaque pénitent tout le temps jugé par eux nécessaire en vue d'obtenir une accusation vraie et non conventionnelle, une réflexion sur l'état de leur vie chrétienne et la décision d'un effort de conversion. Ils devraient veiller toutefois à ne pas être odieux aux pénitents. Par ailleurs, deux confesseurs se tiendraient en permanence à la cure pour recevoir les jeunes gens et leur faciliter le contact avec le prêtre.

2. Un livret de préparation à la pénitence, fruit d'un travail de l'équipe, serait mis à la disposition de chaque pénitent.

3. Le prédicateur quitterait régulièrement son confessionnal pour exhorter les pénitents et les aider à préparer leur confession.

4. Le dimanche des Rameaux, on avertirait les fidèles habitués à demander l'absolution plusieurs fois par an d'éviter de se présenter au confessionnal le samedi-saint et, si possible, le vendredi-saint, pour laisser au clergé le loisir de s'occuper plus sérieusement des autres.

L'exécution suivit, comme prévu. Le livret présentait l'originalité de n'être pas seulement un examen de conscience par questions : sur la page de gauche, un texte continu rappelait le sens et les modalités de la pénitence ; sur la page de droite, des citations tirées presque toutes du Nouveau Testament assuraient un contact direct avec la Parole de Dieu, plus efficace que les meilleurs commentaires. La manière de présenter l'examen de conscience donna lieu à quelques débats. Le projet initial était centré sur les deux premiers commandements. Il apparut meilleur de préciser tout de suite que le chrétien n'avait en réalité reçu de Dieu qu'un commandement, le « commandement nouveau » dont le Christ donne la formule dans *Jean*, 13, 34 : « Comme je vous ai aimés, aimez-vous les uns les autres ». Cette présentation donnerait le ton d'une reli-

gion en prise sur la vie quotidienne et inviterait les fidèles à situer à son rang une pratique religieuse qu'ils ont tendance à surestimer (puisqu'ils y réduisent plus ou moins la religion) et à sous-estimer (puisqu'ils ont le sentiment confus que les péchés d'omission en la matière ne sont pas tellement graves). Ensuite seulement, viendrait le développement : amour du prochain d'abord, parce que les exigences de ce commandement paraissent plus concrètes et plus proches de la vie ; amour de Dieu ensuite, parce que cette exigence est plus profonde et invite à se poser la question fondamentale.

L'échange occasionné par la confection du livret et le dialogue sur nos façons de faire au confessionnal nous permit de dégager plusieurs manières de poser aux pénitents cette question : « Qu'est-ce que Dieu *pour vous* ? », « Quelle est la place concrète du Christ dans votre vie ? », « Qu'attendez-vous de Dieu ? », « Qu'attend-il de vous ? » Il s'était avéré, en effet, que la masse des fidèles pense d'abord à Dieu comme à un bienfaiteur temporel (plus ou moins décevant), puis comme à un maître de morale et à une force d'appoint en matière de moralité. Très peu pensent spontanément, et quelques-uns mettent longtemps à découvrir le Père, et, dans le Christ, le sauveur et l'ami. Le livret tint évidemment compte de ces découvertes.

L'homélie aux fidèles ne fut pas facile à réaliser. Ils étaient tous groupés dans les nefs latérales, attendant leur tour aux abords des confessionnaux, et non dans la nef centrale, devant le micro. Le prédicateur, parlant devant des chaises, avait l'impression de parler dans le vide, sans contact avec l'auditoire. Ensuite, il fut gêné par le livret et s'en dégagera difficilement. Enfin, c'est le plus grave, par peur de faire attendre les fidèles groupés autour de son confessionnal, il ne fit pas prier ensemble les pénitents. En réalité, il eût fallu obtenir que les pénitents fussent groupés dans la nef centrale afin de constituer une assemblée apte à une prière commune et organiser une véritable célébration de pénitence pendant laquelle tous les prêtres auraient abandonné le confessionnal. Le prédicateur renouvela son homélie en gros toutes les heures. Pour

se rendre compte, il demandait parfois à un pénitent s'il l'avait déjà entendue.

Les résultats de cette expérience sont difficilement observables : l'essentiel n'en est connu que de Dieu. Cela dit :

1. On pouvait craindre que la perte de temps occasionnée par l'effort de dialogue avec chaque pénitent fût mal acceptée. Certes, il est probable que bien des pénitents n'ont pas dit leur sentiment là-dessus et il faut convenir qu'on a mis leur patience à rude épreuve. Ceux qui ont manifesté leur mécontentement se comptent pourtant sur les doigts de la main : ainsi une pénitente a protesté avoir attendu pendant deux heures un jour et trois le suivant. Or, elle n'avait pas reçu l'absolution depuis quinze jours et n'accusa que des peccadilles. Elle jura ses grands dieux qu'on ne la verrait plus au confessionnal la veille de Pâques ! Certains curés de paroisses voisines ont confessé beaucoup plus : des pénitents ont donc été refoulés vers leur confessionnal par la durée de l'attente à l'église du chef-lieu de canton. Combien, lassés d'attendre, ont renoncé à recevoir le sacrement ? On ne peut le dire exactement. Peut-être une centaine.

Et quand il s'en serait trouvé beaucoup pour agir ainsi, serait-ce véritablement regrettable ? Certes, ils ont fait un geste de bonne volonté et l'Eglise n'a pas répondu à leur attente. Mais qu'attendaient-ils ? Et l'Eglise doit-elle les satisfaire au prix qu'ils imposent plus ou moins : une confession très imparfaite (on ne pourra améliorer qu'en prenant au confessionnal le temps d'une évangélisation quasiment impossible ailleurs dans l'état actuel des choses), une absolution très probablement peu fructueuse faute de dispositions (on ne créera et entretiendra ces dispositions que par un plus grand sérieux de la vie sacramentelle et une effective évangélisation) ?

2. Il ne faut pas minimiser l'incommodité que représente le séjour un peu prolongé dans un confessionnal mal aéré en général et donc malodorant pour le pénitent (sans parler du confesseur). Si l'on veut prendre son temps, il faut aménager un local plus fonctionnel où le pénitent puisse respirer et même s'asseoir.

3. Le sérieux des confessions a-t-il gagné en proportion de l'effort fourni ? Très nettement, certaines accusations ont été remarquables. On a vu des pénitents mettre de prime abord en relief les fautes qui leur paraissaient vraiment graves ou les misères générales de leur vie avec Dieu.

Reste que pour le grand nombre, il a fallu, après une accusation routinière, reprendre les thèmes du livret, les expliquer, faire réfléchir. Le livret n'a donc pas été très utilisé pour l'examen de conscience et l'aveu, mais il a permis d'admettre que le prêtre prenne le temps de faire réfléchir et pose des questions. En général, on y a gagné de manifester les problèmes véritables. C'est ainsi, par exemple, que nombre de chrétiens semblent avoir, du fait des rythmes actuels de vie, des raisons valables de manquer la messe le dimanche, mais on ne peut le voir que si on leur demande pourquoi ils agissent ainsi. En même temps, il apparaît que, faute de contact avec la Parole de Dieu, ils ne voient plus quelles sont les exigences du Seigneur et perdent la possibilité de mettre sérieusement leur vie en question. C'est là un problème grave. De même, la vie de prière semble très défectueuse ; qu'on interroge de plus près, et il apparaît qu'aucun apprentissage de la prière n'a jamais été fait. Une autre urgence se dévoile donc : il faut faire de la paroisse une école non seulement de doctrine et de vie morale chrétienne, mais aussi de dialogue avec Dieu.

4. Pour ce qui est du point de vue des confesseurs, certains d'entre eux ont passé jusqu'à dix heures au confessionnal le Samedi-Saint. En moyenne, chacun y a consacré entre six et huit heures. Or, ils étaient six à recevoir les pénitents. Le surcroît de travail que représente un effort pour revaloriser le sacrement de pénitence n'est donc pas négligeable et pose un problème d'organisation. A l'évidence, les confessions pascales, si on les veut sérieuses, ne peuvent toutes trouver place dans les jours qui précèdent le dimanche de Pâques, ni même dans la Semaine Sainte, par ailleurs chargée d'offices liturgiques dont la préparation matérielle et spirituelle demande du loisir. Il y aurait lieu d'instituer et de faire adopter aux

fidèles un étalement de ces confessions sur plusieurs semaines : le Carême par exemple. On pourrait songer alors à des liturgies et catéchèses de la pénitence à l'occasion desquelles on fournirait abondance de confesseurs et préparation immédiate à l'absolution dans un climat de prière. Cela permettrait de ramener à de justes proportions le temps donné au confessionnal pendant la Semaine Sainte. Sans doute cet effort devrait-il être généralisé au niveau d'une ville, voire d'un diocèse (et peut-être du pays tout entier) après une préparation sérieuse des esprits afin que les fidèles aient le sentiment d'un effort d'ensemble et non de tentatives révolutionnaires liées à la mentalité d'un certain clergé.

Malgré toutes les déficiences de cette expérience, le soir du Samedi-Saint, tous les prêtres, quoique plutôt las, avouaient cependant leur joie. Ils avaient le sentiment de n'avoir pas perdu leur temps. Ils n'avaient pas souffert de la routine habituelle des Samedi-Saints. Surtout, ils avaient conscience d'avoir accompli un travail sérieux, même s'ils en mesuraient mal la vraie fécondité, connue de Dieu seul. L'un d'entre eux avoue que cette expérience lui a permis de retrouver une méthode de dialogue avec le pénitent et ainsi d'accepter que l'église du chef-lieu de canton soit pour les chrétiens des environs une sorte de « station-service » du sacrement de pénitence.

Un autre, ayant dû quitter l'église du chef-lieu pour aller entendre les confessions dans une paroisse rurale voisine, a eu l'impression de changer d'univers spirituel et cela lui a laissé une impression très pénible.

Ajoutons ceci : il avait semblé bon d'informer tout le clergé du canton de cette expérience. Malheureusement, on ne put le faire que le Jeudi-Saint à midi : il était trop tard pour prendre une décision d'ensemble. C'est pourquoi l'idée n'accrocha pas. Un seul curé de paroisse rurale décida de prendre, le Samedi-Saint, tout le temps nécessaire avec chaque pénitent : il s'en trouva lui aussi fort satisfait.

Claude BOURGIN, o.p.